

# **Coronavirus (COVID-19) – renseignements pour les étudiants internationaux**

Quel que soit votre statut – étudiant de première année, avancé, étudiant en échange ou chercheur invité, vous trouverez ici des renseignements à jour du gouvernement du Canada sur les questions liées aux permis d'études, sur les restrictions et les exemptions de voyage qui peuvent toucher les étudiants internationaux, ainsi que sur les programmes du gouvernement du Canada auxquels les étudiants internationaux peuvent être admissibles.

Nous vous invitons à consulter régulièrement cette page afin de vous tenir au courant des dernières nouvelles, car certaines pourraient s'appliquer à votre situation.

## **À l'intention des étudiants internationaux**

**Consultez le [communiqué de presse](#) d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) annonçant l'introduction de nouveaux processus pour soutenir l'entrée sécuritaire et progressive des étudiants internationaux (2020/10/02) :**

- Plus précisément, ces processus permettront l'entrée, dès le 20 octobre, des étudiants internationaux, s'ils fréquentent un établissement d'enseignement désigné qui a été identifié par leur gouvernement provincial ou territorial comme ayant un plan d'intervention face à la COVID-19 en place.
- Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web Maladie à coronavirus \(COVID-19\) : Établissements d'enseignement désignés qui rouvrent leurs portes aux étudiants étrangers](#).
- Les étudiants continueront d'être tenus de fournir les documents nécessaires pour étudier et voyager au Canada.
- Des informations détaillées sur le processus et les exigences pour être admissible à voyager et à entrer au Canada sont [disponibles sur le site Web d'IRCC](#).

**Avant de voyager, il est essentiel de lire les ressources suivantes d'IRCC afin de vous assurer que vous remplissez les critères nécessaires pour l'entrée au Canada :**

- [Voyage à des fins essentielles et non discrétionnaires](#)
- [Restrictions de voyage et exemptions](#), et précisions au sujet des [exemptions pour les étudiants internationaux](#)

**À compter du 7 janvier 2021, les voyageurs aériens devront fournir un résultat négatif au test de dépistage COVID-19 avant de monter à bord de vols internationaux vers le Canada. Pour plus d'informations,**

consultez [Voyage.gc.ca](https://voyage.gc.ca). Nous surveillons la situation de près. Les restrictions de voyage pourraient changer avec peu de préavis.

## Statut d'immigration et voyages connexes

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a publié des informations détaillées sur les répercussions de la maladie à coronavirus (COVID-19) sur l'immigration, les réfugiés, la citoyenneté et les services de passeport. Ceci inclus des renseignements précis, des questions et réponses liées, entre autres, à :

- [Travailleurs, étudiants et visiteurs](#)
- [Admissibilité au permis de travail post-diplôme \(PPTPD\) et changements \(2021/01/08\)](#)
- [Étudiants internationaux fournissant des services essentiels](#)
- Orientation dans les situations où le statut d'un étudiant international [a expiré](#), ou est [sur le point d'expirer](#)
- [Bureaux d'IRCC et des centres de réception des demandes de visa](#)
- [Présenter une demande de permis d'études de l'extérieur du Canada](#)
- [Biométrie](#)
- Pour savoir à quel moment IRCC offrira à nouveau ses services et pour obtenir des informations actualisées, voir les [mesures spéciales prises par IRCC pour aider les clients touchés par la COVID-19](#)

### Consultez les ressources suivantes d'IRCC concernant leur nouveau processus de permis d'études temporaire :

- [Document d'information d'IRCC : Mesures de facilitation pour aider les étudiants internationaux touchés par la pandémie de COVID-19](#)
- Si vous ne pouvez pas soumettre une demande complète avec tous les documents requis, pour plus de renseignements, veuillez lire plus [sur le nouveau processus d'approbation en deux étapes annoncé le 15 juillet 2020](#)
- **À partir du 27 janvier 2021, les étrangers au Canada dont le PTPD est expiré ou qui arrive à expiration auront une occasion unique de demander un autre permis de travail d'une durée de 18 mois. Pour plus d'information, consultez le [communiqué de presse](#) suivant d'IRCC annonçant la nouvelle politique du gouvernement du Canada visant à aider les anciens étudiants internationaux à vivre, à travailler et à continuer de contribuer au Canada (2021/01/08)**

## Admissibilité aux prestations financées par le gouvernement du Canada

- Le gouvernement du Canada a instauré une série de mesures et de programmes dans le cadre de son [Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19](#). Ce dernier comprend des mesures de soutien pour ceux qui

subissent une perte de revenu en raison de la COVID-19, ainsi que des mesures ciblant les [jeunes, les étudiants du niveau postsecondaire et les récents diplômés](#).

- Les étudiants internationaux sont invités à consulter la section du Plan portant sur le [Soutien aux particuliers](#), afin de se renseigner sur les mesures auxquelles ils peuvent être admissibles. Entre autres, cela pourrait inclure la Prestation canadienne d'urgence, la suppression des restrictions sur les heures travaillées pour les étudiants travaillant dans les services essentiels, et l'accès à un soutien en santé mentale. Veuillez noter que certaines mesures visant les étudiants peuvent ne pas être disponibles pour les étudiants internationaux.

## **Informations à l'intention des étudiants titulaires de bourses financées par le gouvernement du Canada**

- Affaires mondiales Canada (AMC) entretient des liens étroits avec les administrateurs de ses programmes de bourses d'études afin de déterminer les directives et le soutien dont ont besoin les bénéficiaires de bourses. Les personnes ayant des préoccupations doivent d'abord s'adresser à leur établissement d'accueil au Canada.
- Les étudiants internationaux qui se trouvent actuellement au Canada dans le cadre de l'un des programmes d'échange d'étudiants, y compris le volet d'accueil au Canada du Programme d'échanges académiques Canada-Chine (PEACC), ont la possibilité de retourner dans leur pays d'origine et de terminer leurs études en ligne (si leur établissement d'enseignement offre cette possibilité). Il n'y aura aucune pénalité pour ce faire. Si un étudiant souhaite se retirer complètement du programme, il recevra tout de même un montant proportionnel de la bourse.
- Pour rester au courant des renseignements les plus récents sur les bourses d'études financées par le gouvernement du Canada, veuillez vous abonner au [Fil de nouvelles RSS d'ÉduCanada](#) et consultez notre page Facebook [@EduCanada.Officiel](#).

## **Soins de santé, y compris de santé mentale**

- Toutes les personnes qui vivent au Canada pourront se faire vacciner gratuitement au cours de l'année 2021. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site [Vaccins contre la maladie à coronavirus \(COVID-19\) : Aperçu](#).
- Le gouvernement du Canada accorde un financement de 7,5 millions de dollars à [Jeunesse, J'écoute](#), un service de soutien national qui est accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Cet organisme offre un service d'intervention professionnelle, d'information et de ressources, en français et en anglais. Le service est entièrement confidentiel et offre aux jeunes le soutien psychologique dont ils ont grandement besoin pendant cette période difficile. À n'importe quel moment, [vous pouvez téléphoner, texter ou clavarder en ligne](#), ou encore composer le 1-800-668-6868 pour parler avec un intervenant de Jeunesse, J'écoute.

- Les étudiants internationaux sont encouragés à prendre contact et à rester en communication avec leurs établissements d'accueil au Canada, en particulier le bureau des étudiants internationaux, et leurs fournisseurs de soins de santé afin d'obtenir des informations sur les mesures et les aides en vigueur actuellement pour les étudiants internationaux.
- Affaires mondiales Canada (AMC) communique régulièrement avec les associations canadiennes du secteur de l'éducation, qui représentent des établissements d'enseignement canadiens dans tout le pays. Nous croyons comprendre que les établissements canadiens fournissent de manière proactive un soutien psychologique lié à la pandémie à leurs étudiants nationaux et internationaux.
- Nous encourageons également les étudiants à consulter régulièrement les ressources municipales, provinciales et territoriales en matière de santé publique pour obtenir des informations sur les directives et les mesures d'aide adoptées dans leurs communautés d'accueil.

## **Ressources additionnelles**

---

### **Sites Web officiels du gouvernement du Canada**

- [Mise à jour sur l'éclosion](#)
- [Conseils aux voyageurs](#)
- [Préparation](#)
- [Symptômes et traitement](#)
- [Prévention et risques](#)
- [Réponse du Canada](#)

### **Site Web de l'Organisation mondiale de la santé**

- [Protégez-vous](#)

- [Réponses à vos questions](#)
- [Pour en finir avec les idées reçues](#)
- [Avis de voyage](#) (en anglais seulement)

Date de modification:  
2021-01-18